



Val de Marne

☎ 01.43.99.65.48

sudtresor.094@cp.finances.gouv.fr

N° 40 - Juillet 2006

Ne perdez pas le nord, prenez des nouvelles de SUD

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinions

Solidaires Unitaires Démocratiques au Trésor est un syndicat de proposition, capable de construire et d'agir pour défendre au mieux les intérêts collectifs et individuels, matériels et moraux des agents.

Indépendant, mais pas isolé, SUD Trésor fait partie au niveau ministériel de la (Fédération Des



Syndicats Unitaires), 2^{me} organisation syndicale et au niveau interprofessionnel de l'Union Syndicale Solidaires.



Compte-rendu du

COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL du 3 JUILLET 2006

Ce CTPL avait comme points à l'ordre du jour :

- Amiante au centre d'encaissement, p 2
- Bilan de l'activité 2005, p 3
- Accueils communs : Ivry, Vitry, Maisons-Alfort, Nogent, p 7
- Organisation des postes recouvrement, p 8
- Charte du dialogue social, p 9
- Organisation de la TG et implantation des inspecteurs, p 9
- Accueil à la TG, p 9
- Opérations immobilières, p 10
- Protocole RTT des cadres A du Perreux-sur-Marne. p 12

Ce CTPL, initialement prévue pour durer 1/2 journée malgré l'ordre du jour chargé, s'est finalement tenu sur la journée entière.

Aussi, le compte-rendu que vous avez entre les mains est dense, mais vous avez tout l'été pour le lire

DECLARATION LIMINAIRE des représentants SUD Trésor au Comité Technique Paritaire Local du 3 juillet 2006

Nous voudrions tout d'abord dénoncer le manque de documents dans ce dossier du CTPL, pourtant riche en points inscrits à l'ordre du jour.

Au sujet de l'organisation de la Trésorerie Générale et de l'implantation d'inspecteurs, nous sommes surpris de ne pas avoir eu une proposition écrite afin qu'en tant que représentants des personnels, consultés et amenés à émettre un avis sur ce point, nous puissions en débattre.

Nous regrettons également l'absence de documents relatifs aux questions diverses : les opérations immobilières et l'amiante au centre d'encaissement, qui sont pourtant 2 sujets non négligeables.

Dans le cadre d'un bon dialogue social il nous aurait paru judicieux que nous puissions avoir le même niveau d'information, si vous souhaitez traiter les représentants du personnel avec respect et non avec mépris.

Ce n'est pas en nous fournissant l'information en cours de séance que vous participerez au bon fonctionnement du dialogue social, également à l'ordre du jour de ce CTPL.

Concernant les accueils communs, nous exigeons, notre précédente demande n'ayant pas été satisfaite, d'avoir communication des plans de chacune des restructurations en cours ou prévues, à l'image de ce qui se pratique à la DGI. En outre, nous espérons que les leçons seront tirées de l'expérience de Vitry-sur-Seine, afin que les erreurs du passé ne se reproduisent plus.

Enfin, il nous aurait paru judicieux d'évoquer Hélios, de faire un bilan des mises en route déjà effectuées avec toutes les imperfections qui sont connues de tous maintenant, avant de se lancer à partir du mois de septembre dans la bascule de 3 postes sur 2 mois consécutifs. Cette marche forcée vers cette nouvelle application où les connexions sont interminables, les déconnexions intempestives, de multiples clics pour accéder à une simple information, nous déconcerte. Et que dire de la difficulté d'éditer les comptes de gestion... Cette généralisation n'a d'autre but que de supprimer un peu plus d'emplois et faire ainsi des économies... Cependant une prime sera versée aux agents travaillant d'ores et déjà sous Hélios, mais pas aux futurs basculants, ce qui signifie que l'administration reconnaît implicitement sa responsabilité dans ce désastre. Nous voulons rappeler que les agents ne choisissent pas la date à laquelle leur trésorerie bascule sous Hélios. Discrimination quand tu nous tiens...

I - AMIANTE AU CENTRE D'ENCAISSEMENT

Les travaux

Concernant le chantier de désamiantage, un plan de retrait a été établi avec le Médecin du Travail et le Médecin de Prévention, selon les dispositions légales. Des couloirs de confinement ont permis le traitement, en 3 temps, de l'amiante présente dans les lisses des cloisons. Depuis fin juin le chantier s'est achevé dans le cadre réglementaire. Cela n'a pas engendré trop de retard pour agrandir le centre d'encaissement.

Un nouveau plan du centre d'encaissement avec la localisation des nouvelles cloisons va être établi. La réception des travaux aura lieu le 13 juillet 2006. Initialement le chantier devait être terminé pour l'échéance du 15 mai, mais l'objectif réel était les échéances de fin d'année.

Nous avons demandé à pouvoir visiter le centre d'encaissement lorsque les travaux seront finis. La Direction a répondu qu'une visite serait organisée pour tous les agents.

Le matériel

De nouvelles machines plus performantes équipent désormais le centre d'encaissement nouvelle formule et

notamment 6 lecteurs dont 3 issus de la redevance.

La maintenance du matériel est bien évidemment assurée par les constructeurs.

Jusqu'alors le centre d'encaissement avait une capacité de 80 000 plis/jour, désormais ce sera 300 000 plis/jour.

L'activité

Depuis la mi-juin le centre d'encaissement fonctionne avec le nouveau système pour l'impôt et depuis début juillet pour le secteur local.

À partir de la mi-août l'impôt de la région Corse (traitement des TIP et des chèques) sera pris en charge.

À partir de la mi-octobre l'encaissement de l'impôt des régions informatiques de Caen, Versailles, Clermont-Ferrand, Toulouse et Grenoble, soit 28 départements au total, sera pris en charge.

Les produits du secteur public local devraient être redistribués vers les autres centres d'encaissement en fonction de l'impôt recouvré par chacun d'entre eux.

Le centre encaissait au début les produits de 28 puis de 56 et maintenant de 71 collectivités locales.

Nous avons profité de la présence de Mme DEROP-PAOLI pour l'interroger sur le rapport d'activité de l'année 2005 et notamment sur le pic d'activité de septembre à décembre du secteur local. En effet, à l'origine, des produits du secteur local avaient été pris en charge hors période d'échéance d'impôts afin de « lisser » l'activité du centre. Or, désormais, le secteur local est accepté à tout moment de l'année et crée ainsi une surcharge d'activité sur la fin de l'année en plus de l'activité importante d'impôt à cette même période. La chef du centre d'encaissement nous a répondu que « cela ne posait pas de problème à son service ».

Depuis le mois de juin le contentieux du secteur local est également traité au centre d'encaissement.

Selon les propres termes de la chef du centre d'encaissement, « nous ne sommes plus un service classique, on est dans la production ».... Pour notre part, nous nous en étions déjà rendu compte...

Les effectifs

L'effectif du centre est actuellement de 19 agents. D'ici la fin de l'année l'objectif est de 25 agents. 1 adjoint technique sera recruté afin de s'occuper de toute la partie informatique.

II - BILAN D'ACTIVITÉ

Comme chaque année le comité technique paritaire local est amené à prendre connaissance du bilan d'activité de l'année précédente. C'est un document plus ou moins volumineux qui retrace l'activité des services du département.

Pour les représentants des personnels c'est aussi l'occasion de poser les questions dont nous font part les agents dans les services. Nous avons appris, par exemple, que les équipes de remplacement n'étaient pas complètes, car il n'y avait pas suffisamment de candidats correspondants au profil souhaité par la Direction.

HELIOS

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s dans leur déclaration liminaire reproduite page 2.

Nous sommes intervenu sur le développement de l'application HELIOS dans le département et sur le choix de l'administration d'accélérer le mouvement.

La Direction indique dans son rapport d'activité que « le département s'est engagé à basculer 5 nouveaux postes en 2006, rythme ambitieux mais raisonnable ».

Ce terme de raisonnable nous paraît pour le moins décalé lorsque l'on connaît la situation de Charenton-le-Pont ou de Villeneuve-le-Roi et les difficultés qui sont les leurs. D'autant plus que, toujours dans son rapport, la Direction dit « tirer les enseignements de la bascule de Charenton-le-Pont et faciliter celle de Villeneuve-le-Roi ». Nous pensons que les agents apprécieront ce point de vue...

La Direction locale a reconnu que cette application n'était pas stabilisée lors de la bascule de la Trésorerie

mixte de Charenton-le-Pont, et que le démarrage « a été un peu difficile ». Néanmoins, pour l'administration, l'expérience de Charenton-le-Pont a permis à Villeneuve-le-Roi (poste le plus petit du département), de basculer dans de meilleures conditions. L'administration nous a expliqué qu'elle ne souhaitait pas basculer plus d'un poste par mois, que certains mois étaient exclus comme janvier, février, mars ainsi que juillet et août, de même que les trésoreries faisant l'objet de travaux.

À Villeneuve-le-Roi, les comptes de gestion ont été déposés au 1er juin au lieu du mois de mars, retard dû à la collectivité, selon la Direction. Et un peu à cause d'Hélios... « Mais, c'est une première année ».

Les pourcentages de dépôt des comptes de gestion ont été de 91 % avec Hélios et de 96 % sans Hélios.

En 2006 donc, Vincennes Municipale qui comporte un office HLM (le plus petit du département) a basculé en mai, ce qui est une première dans le département. Boissy-Saint-Léger, qui a comme caractéristique d'avoir beaucoup de collectivités a basculé en juin.

Une nouvelle version d'Hélios sera livrée en juillet mais ne sera pas installée pendant les bascules.

Orly qui a des « hébergés » basculera tout d'abord au mois de septembre, ensuite Alfortville au mois d'octobre, et enfin Cachan, qui sera une nouvelle expérience de par sa taille, en novembre.

La Direction nous a dit ne pas avoir de calendrier pour 2007, bien qu'elle ait pensé à Ivry-sur-Seine Municipale, qui est pour l'instant encore en travaux... De plus 3 formateurs Hélios sont partis.

La Direction va réfléchir au moyen de déployer l'équipe de renfort, sachant qu'au sein de cette équipe, tous ne connaissent pas les bascules... *N'y aurait-il pas un problème d'effectifs ?? Officiellement l'équipe de renfort secteur local est à -5,20 ! Cherchez l'erreur... !*

La Direction a suggéré que des agents puissent se déplacer dans des trésoreries ayant déjà basculé comme les agents de Boissy-Saint-Léger qui se sont déplacés à Villeneuve-le-Roi.

La Direction nous a également indiqué vouloir remettre en route les comités départementaux.

De même nous a-t-elle appris que depuis quelques jours, il y avait des difficultés dans les Départements Informatiques, ce qui engendrait des perturbations sur le réseau.

Hélios (= le soleil en grec) ne nous éblouit pas encore par ses prouesses tant promises....

Contrôle Hiérarchisé de la Dépense (CHD)

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Dans son rapport d'activité la Direction a écrit : « Le CHD a profondément modifié la culture du visa des mandats des dépenses des collectivités locales et de leurs établissements publics. Le CHD a introduit une nouvelle méthode de visa en privilégiant un visa exhaustif par sondage d'une partie seulement des dépenses. »

Nous sommes intervenus pour dénoncer ce terme d'« exhaustif » qui nous semblait être le contraire de « par sondage ».

La Direction nous a répondu que cette procédure avait l'avantage de contrôler 80 % des dépenses avec seulement 20 % de sondage. Elle nous a également indiqué que le Trésor avait ainsi une meilleure crédibilité auprès des ordonnateurs puisque les dossiers à enjeux étaient visés. Ainsi notre professionnalisme est reconnu.

4 communes ont demandé au Trésor Public des études fiscales. La Direction en a profité pour rappeler aux services du secteur public local qu'il leur appartenait aussi de faire connaître cette prestation que nos services peuvent leur fournir. Il a été souhaité qu'une nouvelle formation soit délivrée aux comptables sur la fiscalité locale.

D'autre part, les agents souhaitant s'abonner à la lettre MI NEFI collectivités locales pourront le faire sans problème.

Huissiers du Trésor

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Nous avons demandé à la Direction si une nouvelle carte d'implantation des Huissiers avait été arrêtée.

La Direction nous a répondu que suite à une réunion avec tous les Huissiers du Trésor et en concertation

avec eux, il n'y aurait pas de réorganisation pour l'instant.

La mise en œuvre de la procédure des OTD, qui a pris du retard, est attendue pour revoir cette position.

Les frais élevés des OTD mis à la charge des débiteurs et perçus par des huissiers de justice, ont-ils suscité des réactions chez les ordonnateurs, qui sont généralement des « politiques » ? La Direction nous a dit qu'elle n'avait eu aucune réaction des intéressés.

A l'occasion d'une rencontre avec le GTP 94 des huissiers de justice, ceux-ci ont fait savoir qu'ils reverse-raient les fonds recouverts sur 50 jours au lieu de 6 semaines comme le prévoit la réglementation !

La Recette des Finances

Certains postes comptables rencontrent des problèmes avec les services de la Recette des Finances, notamment lorsqu'il s'agit de conseils pratiques ou sur l'opportunité de la mise en œuvre d'actions en matière de recou-vrement.

Le TPG a suggéré qu'on mette en place un outil d'évaluation des services par les utilisateurs dans le souci de répondre mieux aux besoins du réseau.

Équipes de renfort

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Nous sommes, à nouveau, intervenus sur ce sujet pour dénoncer les incohérences des affectations, dont nous ont fait part à la fois des membres de ces équipes et des agents en poste. Il semble que ces équipes ne soient pas toujours utilisées à bon escient et pas toujours par rapport à leur lettre de mission.

La Direction nous a répondu que les équipes de renfort, local ou recouvrement, étaient affectées selon les demandes des postes. Elle nous a même précisé avoir proposé à des trésoreries, qui n'en faisaient pas la demande, ces équipes. Elle nous a dit s'employer à optimiser l'allocation d'une ressource rare.

La paye

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Nous nous sommes inquiétés de l'avenir de ce service étant donné que plusieurs ordonnateurs avaient repris leurs payes. En effet, depuis 2003 le nombre de payes gérées par le service n'a cessé de diminuer.

La Direction nous a répondu que seules les payes à façon étaient susceptibles de partir et qu'en l'état actuel des choses, les payes de l'État continueraient d'être assurées par le Trésor Public.

Les pensions

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Nous avons interrogé la Direction sur l'avenir de ce service, puisque actuellement tous les dossiers des pensionnés sont scannés afin d'être gérés par la GEIDE (Gestion Électronique et Informatique des Documents Enregistrés). Cette procédure peut à terme menacer l'existence même des centres régionaux de pensions, lorsque tous les documents seront en ligne.

La Direction nous a répondu que les services de pensions pourraient être effectivement regroupés sur 1 seul site.

D'autre part, le service des pensions a émis le souhait de disposer d'un répondeur qui permettrait de donner immédiatement les renseignements les plus souvent sollicités. La Direction nous a répondu que cette préoccupation sera intégrée dans la réflexion pour améliorer l'accueil téléphonique de la TG.

Les ressources humaines

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Au vu des chiffres présentés dans le rapport d'activité, nous pouvions penser que le département connaissait une vacance d'emplois permanente de -14,6 emplois.

La Direction nous a répondu que c'était une photographie au 31 décembre 2005.

Néanmoins, pour SUD, ces vacances d'emplois inégales mais existantes tout au long de l'année, sont intolérables lorsque l'on connaît la difficulté avec laquelle les trésoreries et services de la TG fonctionnent.

La formation professionnelle

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Selon le rapport d'activité, les formations et préparations aux concours ont connu une augmentation de 87 % entre 2004 et 2005.

La Direction a indiqué sa volonté de continuer à développer la formation professionnelle en 2006 notamment par le nombre de formations offertes mais aussi en mettant en place de nouveaux outils afin d'améliorer la pertinence des formations et leurs contenus :

- l'évaluation différée : un questionnaire sera envoyé à chacun des stagiaires ayant suivi une session de formation environ 3 mois après celle-ci afin de savoir si le contenu de la formation a été utile dans le travail quotidien.

- le dispositif d'adaptation à l'emploi pour les agents de catégorie B promus en A.

Audits et contrôle interne

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Nous sommes intervenus pour dire que l'organigramme fonctionnel du poste n'est pas toujours connu des agents ce qui n'est pas sans poser de problèmes dans l'attribution des tâches.

Services informatiques

Ce problème a été soulevé par vos représentant(e)s.

Nous nous sommes inquiétés de l'avenir de *l'atelier de saisie* étant donné qu'une dactylocodeuse est déjà partie du service pour rejoindre le centre d'encaissement et que la gravure des CD sera abandonnée d'ici la fin de l'année.

La Direction nous a rappelé qu'un dispositif d'accompagnement proposant d'autres activités comme la GEI DE au service des Pensions avait été proposé.

Concernant *l'éditique*, la salle des éditions doit disparaître puisqu'un atelier national d'éditique doit être créé à Lyon, sans date connue à ce jour.

D'autre part, le service *SAU* sera renforcé par l'arrivée d'un agent au 1^{er} septembre 2006.

Matériel Informatique

Tout le monde s'est accordé à reconnaître la défaillance de certains matériels. Il est pour le moins paradoxal de parler de modernisation lorsque les outils nécessaires ne sont pas donnés.

La Direction nous a rappelé que l'acquisition de matériel informatique avec le contrat de maintenance lié à ce matériel, se fait uniquement dans le cadre d'un marché national, ce qui limite le volume des commandes annuelles. La Direction locale a sollicité des marges de manœuvre pour acquérir du matériel informatique et financer la maintenance.

<i>Vote sur le bilan d'activité :</i>	POUR :	administration
	CONTRE :	CGT
	ABSTENTION :	SUD + FO

III - ACCUEILS COMMUNS

Rappelons qu'il s'agit pour les agents du Trésor du secteur impôt, d'assurer à terme un accueil commun des contribuables avec les agents de la DGI dans les mêmes locaux.

Sur ce sujet nous avons demandé pourquoi aucun plan des futurs locaux n'était communiqué aux organisations syndicales présentes au CTPL, alors que ces plans sont communiqués aux syndicats de la DGI.

La Direction nous a répondu que ces plans étant évolutifs, il est difficile de nous les communiquer. Elle nous a également dit qu'elle n'avait pas encore élaboré de protocole commun avec la DSF pour ces accueils.

Vitry-sur-Seine

L'accueil commun, mis en place au mois de janvier 2006, qui de l'avis général ne fonctionne pas comme l'aurait souhaité Bercy, est pour l'instant conjoint plutôt que commun.

Les agents (1 DGCP et 1 DGI) affectés à l'accueil primaire ont fait part de difficultés à gérer à la fois l'accueil physique et téléphonique.

La Direction a reconnu qu'effectivement le bilan était mitigé, estimant que le projet de Vitry-sur-Seine a été réalisé sur la base de l'accueil conjoint conçu en 2000 à l'époque où la décision de construire un Hôtel des Finances avait été prise.

Suite à un certain nombre de problèmes remontés à la Direction, particulièrement sur les conditions matérielles de l'accueil, le TPG doit rencontrer son homologue de la DGI fin juillet, afin de revoir l'installation immobilière mais également d'envisager des travaux de réaménagement de la banque d'accueil.

La formation nécessaire à ce genre d'accueil a été suivie par les agents au mois de mars, selon la Direction.

Maisons-Alfort

Rappelons que des travaux ont déjà été réalisés en 2005 dans ce bâtiment du Rez-de-chaussée au dernier étage. Tout va donc être recassé...

L'avis du Médecin de Prévention a été sollicité afin d'établir les plans des futurs locaux. Des portes coulissantes seront installées à l'entrée de l'Hôtel des Finances, sans sas, afin de permettre une bonne fluidité ainsi qu'une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Une réflexion importante a été menée par les chefs d'unité, DGCP et DGI, sur l'espace d'accueil commun au Rez-de-chaussée avec les box de réception. Les guichets seront ouverts.

L'aspect sécurité avec la caisse a été abordé. Il n'y aura pas de Guichet Anti Hold-up mais un guichet feuilleté. Ce dernier ne fait pas l'objet d'un marché national. Une caméra sera installée et les agents seront sensibilisés au problème de la sécurité.

La trésorerie est installée au 1^{er} étage dans de meilleures conditions, selon la Direction.

L'administration espère avoir fini les travaux pour le 17 août afin d'être opérationnelle pour la Prime Pour l'Emploi.

Le protocole d'accueil commun n'est pas encore signé.

Ivry-sur-Seine

C'est l'opération la plus compliquée de tous les accueils communs. La Direction a visité les 3 étages, afin d'étudier les possibilités d'aménagement.

Les plans initialement prévus ont été révisés afin de tenir compte des conseils du Médecin de Prévention.

La Trésorerie Municipale reste installée dans ses locaux actuels.

La Trésorerie impôt sera installée au rez-de-chaussée dans le cadre de l'accueil commun. En effet, La DGI a accepté que les archives du Service des Impôts de l'Entreprise, ex recette des impôts, actuellement installées au rez-de-chaussée déménagent au 2^{ème} étage dans les locaux qu'occupait la Trésorerie d'Ivry-sur-Seine.

Le réseau Rubis permettra une mise en commun de l'informatique à la DGI et à la DGCP.

Le calendrier des formations à l'accueil commun n'est pas connu à l'heure actuelle.

Nogent-sur-Marne

Bien que ces travaux soient inscrits sur le calendrier 2006, les travaux débiteront en 2007 après les

échéances d'impôt de fin d'année.

Une réflexion est en cours avec les services fiscaux sur le futur hall d'accueil où se trouvent actuellement les guichets de la Trésorerie. Là aussi le sas d'entrée devrait être supprimé. En revanche, la Trésorerie restera probablement dans ses locaux.

Une fois de plus, la Direction nous a menti, puisque contrairement à ce qu'elle nous a affirmé des plans de la future trésorerie existent bel et bien. Nous les avons en notre possession.

Nous avons questionné la Direction sur ses réflexions pour les autres sites de Boissy-Saint-Léger, Charenton-le-pont et Vincennes. Elle nous a répondu qu'actuellement il n'y avait aucun projet, qu'à chaque année suffisait sa peine.

Charenton-le-Pont

Nous avons appris par les agents que le service de la redevance, installé jusqu'à présent au dernier étage de l'Hôtel des Impôts de Charenton, déménagerait dans les locaux de la TG au 1^{er} septembre 2006.

Connaissant l'administration, nous avons de suite pensé qu'elle envisageait déjà l'intégration de la Trésorerie de Charenton dans l'Hôtel des Impôts.

Or, elle nous a répondu que pour l'instant cela n'était pas à l'ordre du jour.

IV - ORGANISATION DES POSTES RECOUVREMENT :

CHAMPIGNY EN EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU MODE DE GESTION

Un nouveau mode d'organisation, initié par la DGCP suite à une expérimentation dans le Rhône à la trésorerie de Lyon Part Dieu, concerne les trésoreries ayant un effectif minimal de 20 agents.

Cela consiste à séparer les activités en 1 pôle accueil et 1 pôle gestion. Pour la Direction lorsque 2 choses sont faites en même temps, elles ne sont pas bien faites.

Cette nouvelle organisation avait été présentée les 9 et 10 mars 2006, à tous les cadres C et B du département à l'occasion des journées d'étude.

Pour la Direction, l'expérimentation qui a eu lieu à la trésorerie de Lyon Part Dieu a donné de bons résultats.

La Direction s'est appuyé sur les réflexions du chef de poste à l'automne 2005 pour choisir la trésorerie de Champigny-sur-Marne. Elle avait pensé à Villejuif mais le trésorier part en fin d'année.

Le pôle accueil sera organisé avec des bureaux en marguerite séparés par des cloisons légères permettant la confidentialité... *À voir...* Les agents seront équipés d'un casque. *Ils seront ainsi coupés du reste du poste.*

Comme l'a fait remarquer une collègue de Champigny, actuellement la marguerite n'a qu'un seul pétale.

A cette occasion la Direction nous a expliqué qu'en matière de recouvrement de l'impôt, il n'était pas question de revenir à la gestion par portefeuille.

La Direction nous a assuré qu'elle associait le Médecin de prévention à sa réflexion.

La DGCP souhaiterait une généralisation au 31 décembre 2006.

Nous avons dénoncé cette réforme voulue par la DGCP, qui préconise à la fois une spécialisation et une polyvalence des tâches ainsi qu'une flexibilité entre les pôles.

Aux critiques formulées par les représentants du personnel sur ce mode de gestion, le TPG a répondu qu'il ne s'agit que d'une expérience qui ne préjuge pas des conclusions.

Cette organisation est celle des centres d'appels téléphoniques. Nous craignons donc le pire pour l'avenir des agents : fatigue mentale, fatigue auditive, fatigue visuelle, maux de tête, anxiété, irritabilité, troubles du sommeil, perte de motivation, ... (selon l'Institut National de Recherche et de Sécurité, à partir de situations observées dans les centres d'appels).

V - CHARTE DU DIALOGUE SOCIAL

Nous avons demandé à la Direction que soit rappelé aux comptables le droit de déposer une Heure Mensuelle d'Information et ce, pendant les heures de service et d'ouverture au public. En effet, nous nous sommes parfois heurtés à des oppositions au sujet des horaires.

Les représentants du personnel ont souhaité qu'il soit rappelé aux chefs de poste et de service, l'existence de cette charte car le fait syndical n'est pas reconnu par un certain nombre d'entre eux, et les agents placés sous leur autorité ont du mal à remplir de fait leur mandat syndical en tant qu'élu ou représentant des personnels.

La Direction nous a informé d'une note de service adressée à tous les chefs d'unité rappelant un certain nombre de droits (congés, autorisation d'absence,...) et notamment que les feuilles de congés doivent rester accessibles aux agents. Nous en avons demandé une copie.

VI - ORGANISATION DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE

La Direction nous a informé que 2 inspecteurs, chargés de mission, seront implantés au sein de la TG :

- 1 qui s'occupera des affaires économiques ainsi que de la Commission des Chefs des Services Financiers. Cette dernière était jusqu'à présent gérée par les services des côtes complexes ;

- 1 qui sera affecté au contrôle de gestion.

Nous avons profité de ce point à l'ordre du jour pour interroger la Direction sur ses projets de restructuration datant de l'an dernier :

- *Le pôle dépense*

La DGCP a engagé une réflexion sur l'organisation des TG qui a conduit à proposer une typologie en fonction de l'importance de la TG.

Pour la Direction il y a une vraie pertinence à agréger les 2 ensembles sous un contrôleur financier régional dont le rôle est important. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la LOLF

- *Le pôle recouvrement*

La Direction nous a indiqué vouloir regrouper au 1^{er} étage tous les services de la division recouvrement. Le service de la redevance reste une entité à part entière et n'est pas rattaché à un autre service.

VII - ACCUEIL À LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE

Pour la 4^{ème} fois, nous abordons ce sujet lors d'un CTPL.

Nous avons fait convoquer en tant qu'expert, un agent de la Trésorerie de Créteil, qui était le plus à même d'expliquer la problématique de l'accueil à la Direction.

En effet, depuis que les agents de la Trésorerie de Créteil ont déménagé de la place de la Habette pour s'installer au rez-de-chaussée de la TG, il y a de cela maintenant 1 an, ils sont soumis aux horaires d'ouverture de la TG (8h30-16h35 sauf le vendredi 16h10), malgré leur opposition, alors qu'auparavant leurs horaires d'ouverture étaient de 8h30 à 16h00, comme toutes les trésoreries impôt du département.

La caisse étant commune avec la TG, ainsi que l'accueil de certains services de la TG, leurs horaires d'ouverture avaient été modifiés unilatéralement et alignés sur ceux de la TG qui ouvre de 8 H 30 à 16 h 35 tous les jours sauf le vendredi jusqu'à 16 h 10.

Le protocole d'ARTT n'avait pas été modifié. *SUD avait soulevé le problème dès novembre 2005* et réclamé une consultation des agents de la trésorerie concernée.

Une première consultation tardive avait eu lieu au mois de décembre 2005, soit 6 mois après la mise en place de cette contrainte. Une très large majorité des agents s'étaient prononcée contre.

La Direction et les autres organisations syndicales avaient alors proposé qu'une nouvelle consultation soit lancée en offrant aux agents de Créteil la possibilité de bénéficier du régime des horaires variables de la TG, en

contrepartie de l'extension des horaires d'ouvertures au public,

Pour SUD, le résultat était connu d'avance. D'ailleurs cette nouvelle proposition a été rejetée, à l'unanimité, par les agents de Créteil.

Pour sortir de cette impasse, et vérifier les dires des agents de la Trésorerie de Créteil qui affirmaient que cette ouverture prolongée ne correspondait pas à un besoin des usagers, une enquête a été effectuée concernant le taux de fréquentation des guichets de la Trésorerie de Créteil et de la TG entre 16h00 et 16h35.

Cette enquête a confirmé effectivement les affirmations des agents.

Après 1 an de discussions de CTPL en CTPL, la Direction voulait proposer une 3^{ème} consultation. *Nous avons refusé arguant que la plaisanterie avait assez duré.*

La Direction a donc pris la décision de fermer la TG à 16h00 tous les jours à partir du 1er septembre 2006.

*Morale de cette histoire :
il ne faut jamais baisser les bras
avant d'avoir mené le combat jusqu'au bout...*

D'autre part, la Direction nous a communiqué le nouveau dispositif d'accueil mis en place à compter du 1^{er} juillet : 1 agent titulaire secondé par 1 autre agent titulaire, puis lorsque ces 2 agents seront absents en même temps, il sera fait appel à 1 division et à tous les services qui la composent pour effectuer les remplacements. La Direction a rappelé que l'agent d'accueil ne fait qu'orienter.

Il pourra être fait appel à des vacataires mais qui seront désormais formés pendant 2 jours.

En effet, la Direction a été obligée de mettre en place ce dispositif. L'accueil par des vacataires ces dernières semaines avait été déplorable pour tous (agents dans les services et usagers). *Si l'accueil doit être une priorité, il faut s'en donner les moyens...*

VIII - OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Trésorerie du Nord Val-de-Bièvre (ex Gentilly)

Nous avons interrogé la Direction sur la surface dédiée aux archives. En effet, il nous avait semblé que la Direction envisageait d'installer un archivage dynamique, pour gagner de l'espace. Or, vu l'exiguïté des lieux, cette installation est rendue impossible.

La Direction nous a répondu que ce problème était résolu puisqu'un nettoyage par le vide avait eu lieu lors du déménagement.

« Les agents conduits à changer de résidence administrative peuvent bénéficier d'une indemnisation de 2 100 € lorsque la distance entre l'ancienne et la nouvelle résidence administrative est inférieure à 20 km. Ceci s'applique lorsque la distance entre la nouvelle résidence administrative et la résidence familiale a augmenté. »

L'administration n'a pas voulu s'engager sur la date de versement de cette indemnisation

Fresnes

Le sol et les peintures ont été refaits. Les convecteurs ont été changés ainsi que le mobilier.

Saint-Maurice

La réinstallation de la trésorerie est terminée.

Vincennes Municipale

Des travaux sont prévus d'ici la fin de l'année.

Vitry-sur-Seine Municipale

Pour la Direction, il y a besoin d'un toilettage du poste. Le problème est complexe pour une réinstallation, car il n'y a pas d'offre de location pour les bureaux dans cette commune.

Réaménagement des services de la Trésorerie Générale

Suite à diverses restructurations, plusieurs salles de réunion/formation ont été supprimées. Afin d'en recréer, la Direction envisage une redistribution des services. Ce réaménagement aura lieu sur 1 an.

Tous les services de la division recouvrement seront regroupés au 1^{er} étage.

Le 2^{ème} étage regroupera les services transversaux comme la division des affaires générales ainsi que plusieurs salles de formation et de réunion qui seront créées.

Les 3^{ème} et 4^{ème} étages regrouperont les services de la dépense de l'État : dépense, paye, pensions ainsi que le CEPL. La Direction espère qu'avec la GEIDE (dématérialisation des dossiers des pensionnés), il y aura un gain d'espace sur les archives des pensions situées au 3^{ème} étage. Ces locaux ainsi libérés permettront d'accueillir des agents.

La réfection des cages d'escalier est également envisagée.

IX - POINTS DIVERS ÉVOQUÉS LORS DU PRÉCÉDENT CTPL

Choisy le Roi

La machine à affranchir a des ratés depuis l'incendie : la Direction va étudier le problème.

L'insécurité règne à la fois à la sortie de la trésorerie et dans le parking souterrain : la Direction va se saisir du problème et faire un courrier à la Mairie.

Charenton-le-Pont

Les agents ne sont pas satisfaits des cloisons qui ont été installées : la Direction demandera au Médecin de Prévention d'effectuer une visite afin de donner son avis.

Val-de-Marne Amendes

La trésorerie étant inaccessible au niveau des appels téléphoniques, la Direction s'est engagée à vérifier l'équipement téléphonique ainsi qu'à remettre à niveau l'autocommutateur.

Villejuif

La Trésorerie subit depuis plusieurs mois des mauvaises odeurs persistantes dans le hall d'accueil et dans la cuisine. La Direction s'est engagée à rechercher une solution en tenant compte des contraintes techniques...

Villeneuve-Saint-Georges

Le Maire ayant donné son autorisation, un miroir extérieur permettant de sortir du parking de la trésorerie va être installé.

La Trésorerie installée sur 4 étages n'a pas d'issue de secours extérieure, ce qui pose un problème pour les agents travaillant en étage en cas d'incendie.

Nettoyage

L'insatisfaction est générale !!!

Nous avons interrogé la Direction pour savoir si des avenants avaient été souscrits afin d'effectuer quelques heures de ménage en plus du cadrage national.

Elle nous a répondu que les marges de manœuvre étaient très faibles. Pour le TPG cela relève de la compétence de la DPMA. Il a fait remonter le problème.

Nous dénonçons à nouveau ce marché qui vient en contradiction avec le Code du Travail qui prévoit notamment que les sanitaires doivent être nettoyés tous les jours..

Registres Hygiène et Sécurité

Nous avons demandé que soit rappelé à tous les chefs de poste de mettre à disposition des agents les registres Hygiène et Sécurité, ce qui n'est pas le cas partout actuellement. Sur ces registres, les agents peu-

vent mentionner tout ce qui ne convient pas dans leur environnement professionnel.

Exercices incendie

Nous avons demandé qu'il soit rappelé aux chefs de poste que des exercices d'évacuation incendie doivent être effectués afin de permettre aux agents d'avoir les bons réflexes en cas d'incendie.

Cercleuse

La chambre régionale de la cour des comptes a donné son accord pour que les comptes de gestion soient ainsi emballés. La Direction en achètera plusieurs.

Crédits auxiliaires

La Direction nous a informé que les crédits mis à la disposition du département sont en retrait par rapport à sa demande. Ainsi, toutes les demandes n'ont pu être satisfaites...

Annuaire des trésoreries

Afin de pouvoir joindre les collègues situés dans une autre trésorerie, il a été demandé la mise en ligne sous Magellan des annuaires des trésoreries. La Direction va étudier les possibilités.

X - AVENANT AU PROTOCOLE RTT DES INSPECTEURS DU PERREUX-S/-MARNE

Les 2 inspecteurs ont demandé à bénéficier du régime au forfait. Un avenant au protocole des horaires variables a été signé.

Ainsi, désormais, ils pourront opter indifféremment pour le régime des horaires variables ou du forfait.

Vote sur cette modification : POUR : unanimité

Vos représentant(e)s :	Géraldine HERVE Local SUD Trésor ☎ 01.43.99.65.48	Richard COUTAT Trésorerie de Vincennes ☎ 01.43.28.08.91
------------------------	---	---

Vous souhaitent de bonnes vacances !

NE PERDEZ PAR LE NORD, REJOIGNEZ SUD !

BULLETIN D'ADHESION OU DE CONTACT

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Situation professionnelle : Grade :

Echelon :

Indice :

désire adhérer à SUD Trésor

accepte de diffuser la presse dans mon poste

À retourner à : ➡